

INTERVENTION POSSIBLE DE JOSIANE GUEGUEN

Journaliste pendant trente ans, dont vingt-cinq ans en presse écrite (Ouest-France, ainsi des « piges » au Télégramme, à l'AFP, à l'Express, à l'Expansion et dans des journaux professionnels) et cinq ans en radio (les radios de Radio-France, France Bleu, France Inter, France Culture), Josiane Guéguen est la « référente » d'Etonnants Voyageurs pour le suivi du Défi Presse-Fiction depuis 2008. Elle anime les rencontres du festival avec les collègues, les lycées et le grand public depuis une bonne dizaine d'années.

Enseignante en lycée professionnel pendant deux ans avant de choisir le journalisme, Josiane Guéguen a toujours intégré à sa pratique journalistique une notion de pédagogie auprès du public. Elle l'a développée en s'occupant du secteur éducation pendant plusieurs années, en s'impliquant dans les semaines Presse-Ecole dans ses différents postes à Ouest-France, en rencontrant les classes qui manifestaient le désir de s'informer sur le métier de journaliste. Depuis 2010, elle assure le suivi de plusieurs établissements scolaires du Finistère, engagés dans la rédaction du « Journal des Lycées », opération menée conjointement par Ouest-France et Bayard Presse auprès de 54 lycées du Grand Ouest.

Josiane Guéguen se tient à la disposition des classes inscrites dans le Défi Presse-Fiction du festival Etonnants Voyageurs 2012 pour des interventions dont la nature est à fixer avec les enseignants : échange de courriels, intervention dans le collège, etc.

Prise en charge. L'heure d'intervention directe dans la classe, fixée en rapport avec le tarif préconisé par les services de l'Education Nationale, est fixée à 50 €*. Relevant du statut d'auto-entrepreneur, Josiane Guéguen facture ses interventions et se charge de régler directement ses charges sociales, incluses dans ce tarif. Il convient d'ajouter à cette somme les frais de déplacement, de Brest au collège, au tarif SNCF 2^e classe ou son équivalent.

Contact. Par courriel : gueguenjosiane@yahoo.fr.

Par téléphone : 02 98 36 30 15/06 81 78 27 20.

Par courrier postal : 55, route des Liniou 29840 Lanildut

**« Le taux horaire proposé pour l'intervention auprès d'élèves comprend la préparation, la concertation et le temps devant les élèves. Le montant de la rémunération est fixé en négociation avec l'artiste. L'artiste perçoit un salaire compris dans une fourchette de 40 à 80 € de l'heure. Cf note du ministère de l'Education nationale concernant les interventions artistiques et culturelles, mise à jour de septembre 2008. »*